

**COMMUNAUTE  
DE COMMUNES  
DU PAYS DE  
SAINT-YRIEIX**

**DELIBERATION DU CONSEIL  
DE COMMUNAUTE n°2017-015**

L'an deux mille dix-sept, le 16 février à 18 h 30

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Nombre de délégués :

- en exercice : 31  
 présents : 22  
 votants : 29

Date de convocation du Conseil de Communauté : 10 février 2017

PRESENTS : Mme Isabelle BARRY, M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, Mme Delphine PERRIER-GAY, M. François BOISSERIE, M. Francis LATRONCHE, M. Pierre-Louis PUYGRENIER, M. Francis DELORT, Mme Justine McCOMISH LORAIN, M. Jean-Christophe MERILHOU, M. Pierre MILLET LACOMBE, M. Gilles DELANGE, Mme Marie-Françoise DUVERGER, M. André DUBOIS, Mme Catherine L'OFFICIAL, M. Laurent GORYL, Mme Michèle ROY, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Valérie BONIN, M. Edmond LAGORCE et M. Pierre DAVID conseillers communautaires.

OBJET :

Restauration de l'église de  
Ladignac-le-Long  
  
Approbation du plan de  
financement

ABSENTS Excusés : M. Pierre VERGNOLLE, M. Michel ANDRIEUX, M. Hugues AUVILLE, M. Hervé FORESTIER, M. Pierre ROUX, Mme Maryline VERGNE, Mme Monique PLAZZI, Mme Annie ARNAUD, Mme Sylvie COLETTE.

Pierre VERGNOLLE donne pouvoir à Isabelle BARRY  
Michel ANDRIEUX donne pouvoir à Marie-Françoise DUVERGER  
Hugues AUVILLE donne pouvoir à François BOISSERIE  
Hervé FORESTIER donne pouvoir à Delphine PERRIER-GAY  
Maryline VERGNE donne pouvoir à Francis DELORT  
Monique PLAZZI donne pouvoir à André DUBOIS  
Annie ARNAUD donne pouvoir à Jean-Claude DUPUY

SECRETAIRE : Gilles DELANGE

Considérant qu'au vu de la mission de maîtrise d'œuvre, l'Eglise de Ladignac-le-Long nécessite des travaux de restauration, notamment de la maçonnerie et de la charpente. Le montant de cette opération est estimé à 380 000 € H.T..

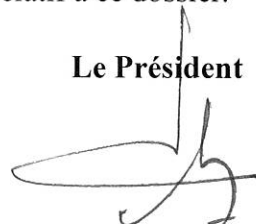
**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- **d'approuver** le plan de financement prévisionnel de cette opération comme suit :

Restauration de l'Eglise Saint-Aignan – Ladignac-le-Long					
Dépenses (en euros H.T.)		Recettes (en euros H.T.)			
Nature	Montant	Organismes		Montant	Pourcentage
Ingénierie	53 122 €	<b>Etat</b>	Pacte culturel	190 000 €	50 %
Travaux	326 878 €	<b>Conseil Départemental 87</b>	CDDI	76 000 €	20 %
		<b>Région</b>		38 000 €	10 %
		<i>Sous-total :</i>		<b>304 000 €</b>	<b>80 %</b>
		<i>Autofinancement :</i>		<b>76 000 €</b>	<b>20 %</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>380 000 €</b>	<b>TOTAL :</b>		<b>380 000 €</b>	<b>100 %</b>

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Président



**D. BOISSERIE**

